



INITIATEUR EN LOIRE ATLANTIQUE

La commission formation de la Loire Atlantique
organise **une formation initiateur**

Il s'adresse à tous les animateurs club route ou VTT qui souhaitent aller plus loin dans leur cursus de formation, à ceux qui s'intéressent à l'encadrement des jeunes en PAJ ou Ecole de cyclotourisme, à ceux qui accompagnent de nouveaux adhérents au sein du club, à ceux qui voudraient animer des soirées ou des ateliers sécurité, orientation, mécanique, pilotage ou maniabilité...

Conditions d'admission

- Être volontaire.
- Avoir 17 ans minimum (16 ans sur dérogation motivée du président de club).
- Être licencié à la FFCT.

Pré-requis

- Avoir suivi avec succès la formation animateur-club.
- Avoir suivi le PSC1 (possibilité de suivre la formation dans l'année de la formation)
- Avoir réalisé une randonnée de 100km minimum sur route ou 40km à VTT

Fonction

C'est un homme de terrain capable d'apporter les connaissances nécessaires à la pratique du cyclotourisme (route ou VTT de randonnée) au sein d'un club.

Il est compétent pour assurer l'initiation et l'encadrement d'un groupe d'adultes ou de jeunes.

A l'issue du 5ème jour de formation (13 juin 2015), l'initiateur est apte à :

- Soit créer une école de cyclotourisme au sein du club et organiser un accueil de mineurs sur 2 jours.
- Soit organiser et encadrer un séjour d'adultes au sein du club.

Remarque : le rôle de l'initiateur n'est pas d'assumer des fonctions de dirigeant,

Cette formation, **assurée par deux instructeurs**, se déroulera en trois journées :

- **Samedis 28 février et 28 mars 2015 à Couëron** (local du VSC proche du vélodrome)
Apports techniques (orientation, pilotage, mécanique) ; Encadrement et formation d'un public ciblé
- **Samedi 13 juin 2015 à Couëron (local du VSC proche du vélodrome)**

Règlementations diverses ; Séjour jeunes et/ou adultes ; Rallye raid d'évaluation de compétences

Les frais d'inscription : 0 euros par stagiaire car la formule proposée ne comprend ni hébergement, ni restauration. Les frais pédagogiques sont pris en charge par le CODEP. **Une confirmation de votre inscription et des informations complémentaires vous seront envoyées à réception de votre demande de participation à la formation.**

Renseignements auprès du délégué départemental formation :

Christian DAVID 32 Rue du Bignonnet 44120 VERTOU - Tel 02.40.34.28.36

Mail : christian.myriam@orange.fr

BULLETIN DE D'INSCRIPTION

Nom : Prénom :

Date de naissance : Discipline : Route ou VTT (rayez si besoin)

Adresse :

N° de téléphone : E-mail :

Nom et N° du club : N° de licence FFCT :

Avis et signature du président :

A retourner **avant le 13 mai à Jacques CHAILLOUX** par courrier électronique ou postal.